



## Formulaire de participation au jeu concours

« **Tentez de gagner un vélo électrique d'une valeur de 1 000€ !** »

du 01 octobre 2020 au 15 mars 2021

Tirage au sort le 25 Mars 2021

Organisé par

**E&P HYDRAULICS France**  
**ZA LES PAVES,**

**2 RUE DES CHENES**

**53410 LA GRAVELLE - FRANCE**

dans le cadre de son Anniversaire

NOM : .....

Prénom (s) : .....

Date de naissance : .....

Immatriculation du véhicule équipé : .....

Marque et modèle du véhicule : .....

Comment avez-vous connu nos produits / Marques : .....

Date d'achat du système complet : .....

*(Nous fournir la copie de la facture d'achat ou du bon de commande sans quoi la participation au tirage au sort sera invalidée. Attention votre revendeur devra aussi avoir passé sa commande auprès de notre service commerciale, pour valider votre participation)*

N° de téléphone : .....

Email : .....

Adresse postale : .....

**Ce bulletin de participation doit nous parvenir à l'adresse E&P Hydraulics France, Jeu concours 2020 - 2, Rue des Chênes, ZA des Pavés, 53410 LA GRAVELLE, FRANCE avant le 15 Mars 2021 minuit cachet de la poste faisant foi ou par mail sur l'adresse : [info@ep-hydraulics-france.com](mailto:info@ep-hydraulics-france.com).**

**En participant à ce jeu, vous acceptez l'intégralité du règlement joint à ce bulletin de participation.**

# Règlement du jeu avec obligation d'achat E&P Hydraulics France - 2020

## Règlement du jeu avec obligation d'achat E&P France – 2020

« Tentez de gagner un jeu vélo électrique d'une valeur de 1 000€ ! »

Toute personne participant au jeu accepte sans réserve l'intégralité des clauses contenues dans le présent règlement.

### 1. Société Organisatrice

La société **E&P HYDRAULICS France SARL**, RCS LAVAL 833017486, SIRET : 83301748600014, au capital de 10 000 €, organise un jeu avec obligation d'achat dénommé « Tenter de gagner un vélo électrique d'une valeur de 1 000€ ! ».

### 11. Prorogation de la durée du jeu

Par décision de la société organisatrice en date du 06 Novembre 2020, la durée du présent jeu est prorogée jusqu'à la date du 15 Mars 2021, en raison du confinement décidé par le Gouvernement.

Le règlement ainsi que le formulaire de participation ont par conséquent été de ce fait modifiés ce même jour.

Les personnes ayant participé à cette date en ont été informées.

### 2. Caractéristiques du jeu « Tentez de gagner un vélo électrique d'une valeur de 1 000€ ! »

#### 2.1. Durée du jeu

L'opération dénommée « **Tentez de gagner un vélo électrique d'une valeur de 1 000€ !** » se déroulera du 01 octobre 2020 au 15 Mars 2021 dans le cadre de l'anniversaire de la filiale E&P Hydraulics France.

#### 2.2. Périmètre du jeu

Le jeu sera organisé en France, chez tous nos revendeurs installateurs agréés. Pour connaître le revendeur agréé le plus proche de chez vous, contactez-nous sur [info@ep-hydraulics-france.com](mailto:info@ep-hydraulics-france.com), au 02 43 01 27 18.

#### 2.3. Déroulement du jeu

Pour participer au tirage au sort qui aura lieu le 25 Mars 2021, il faut remplir le formulaire de participation joint à ce règlement et nous faire parvenir une copie de la preuve d'achat / pose d'un système E&P complet dans la période indiquée au paragraphe 2.1.

Ce jeu concours est ouvert exclusivement aux acquéreurs de système complet de nivellement posé par revendeur agréé E&P Hydraulics France.

Le tirage au sort sera effectué le 25/03/2021 sous contrôle de Maître Philippe ROGER, Huissier de Justice associé chez OUEST OFFICES, 2 & 4, rue Mignot, 53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE.

Tous les bulletins seront au préalable entreposés dans une urne et un journal des ventes sera présenté à Me ROGER.

Tous les bulletins devront être expédiés au plus tard le **15/03/2021 minuit**, cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

**E&P Hydraulics France**

**Jeu concours 2020**

2, Rue des Chênes

ZA des Pavés

53410 LA GRAVELLE, FRANCE

Ils pourront également être transmis par mail avant la même date, à l'adresse : [info@ep-hydraulics-france.com](mailto:info@ep-hydraulics-france.com)

### 3. Participation

Toute participation au jeu entraîne l'adhésion sans réserve aux règles fixées au présent règlement.

Ce jeu est ouvert à tout acquéreur d'un **système E&P complet installé par un revendeur agréé E&P Hydraulics** dans la période du 01 octobre 2020 au 15 mars 2021.

#### 3.1. Conditions de participation

Le présent jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, demeurant en France Métropolitaine, à l'exclusion de toutes personnes ayant participé à l'organisation de cette opération et de leurs conjoints.

Chaque commande de **kit E&P complet** enregistrée auprès de E&P Hydraulics FR, passée par l'ensemble de ses installateurs agréés pendant la période du 01 octobre 2020 au 15 mars 2021 sera pré enregistrée dans la base de données du jeu. L'inscription au tirage au sort sera définitive à la réception du bulletin de participation complété et de la preuve d'achat / pose.

Cas particulier : si la pose ne peut être réalisée pendant la période du jeu, seules les commandes de kits complets reçues pendant la période du 01 octobre 2020 au 15 mars 2021, peuvent permettre une participation au tirage au sort.

L'achat d'accessoires E&P seuls ne permet pas de participer à ce jeu concours.

Tout bulletin rempli illisiblement, partiellement, raturé ou annoté sera considéré comme nul.

L'utilisation d'un ticket falsifié ou altéré de quelque manière que ce soit exposera son auteur à des poursuites pénales.

La simple tentative sera poursuivie de la même façon.

#### 3.2 Désignation et information du gagnant

Le Gagnant sera désigné lors d'un tirage au sort organisé le 25 Mars 2021, sous contrôle de Maître Philippe ROGER, Huissier de justice chez OUEST OFFICES, ou de l'un de ses associés en cas d'empêchement.

Le gagnant sera contacté par email et téléphone, pour l'informer du gain, au plus tard le lendemain du tirage au sort.

Les modalités de ce tirage au sort ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

L'organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot offert par un autre lot de même valeur commerciale si les circonstances l'exigent.

### 4. Dotation

L'unique lot est un **vélo électrique tout chemin RIVERSIDE B'TWIN Decathlon original 920E taille L.**

La dotation offerte comprendra impérativement le produit ci-dessus désigné sans possibilité de substitution avec un autre gain.

La dotation comporte la fourniture du produit exclusivement et ne comprend donc pas les services associés (livraison à votre domicile, montage).

La facture d'achat sera fournie pour la garantie. L'achat du vélo ayant eu lieu le 22 septembre 2020 et le tirage au sort ayant lieu le 25 mars 2021, la garantie constructeur du produit sera activée à la date d'achat du produit (figurant sur la facture) et non à la date du tirage.

Après le tirage au sort, la société E&P HYDRAULICS contactera le gagnant par téléphone et email.

Le gagnant sera invité à retirer son lot à LA GRAVELLE (53), au siège de la société organisatrice. La présentation de la carte grise du véhicule gagnant sera demandée à la remise du lot.

La dotation attribuée n'est pas transmissible à des tiers, ne peut être échangée ni contre d'autres équipements, ni contre des espèces, ni contre tout autre bien ou service. L'attribution du lot ne peut faire l'objet d'aucune contestation de quelque nature qu'elle soit de la part du Gagnant, ni de la remise d'une quelconque contre-valeur en argent, ni de son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Le gagnant est autorisé à revendre son lot. Il en devient propriétaire et responsable à compter de la date de remise.

La valeur du lot indiquée ci-dessus correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. La facture originale d'achat du lot sera donnée au gagnant en même temps que le lot (elle tiendra lieu de document de garantie).

Dans le cas où le gagnant ait besoin de faire valoir la garantie, il traitera directement avec DECATHLON. La société E&P Hydraulics se désengage du lot et de toutes les éventuelles défaillances du lot à compter de la date de remise au gagnant.

Le lot attribué est neuf et sera remis au gagnant dans son conditionnement original.

En cas de renonciation expresse du Gagnant à bénéficier de son lot, celui-ci sera conservé par la Société Organisatrice qui pourra le réattribuer par tirage au sort à un autre client et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée.

Le Gagnant dispose de 6 mois à compter de la date où il est avisé de son gain pour retirer son lot.

## **5. Manifestations publi-promotionnelles**

Le Gagnant autorise par avance la Société Organisatrice de ce jeu-concours à utiliser son nom et son image à des fins publicitaires liées à l'opération et ce, sur tout support, sans que cette utilisation puisse lui conférer un droit, une rémunération ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son prix. En particulier, le Gagnant permet que son nom, département de résidence et son image apparaissent clairement sur le site internet et toutes publications papier ou numérique promotionnelle de la Société Organisatrice.

Le Gagnant pourra s'opposer à une telle utilisation et ce, par écrit adressé à la Société Organisatrice dans les 5 jours suivant l'attribution de son lot.

## **6. Données collectées**

Conformément à l'article 27 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données peut être exercé à tout moment par écrit auprès de : E&P HYDRAULICS – ZA LES PAVES, 2 rue des chênes – 53410 LA GRAVELLE, FR

## **7. Réclamations**

Toute réclamation devra se faire par écrit en Lettre recommandée avec AR en indiquant le nom du client, les nom, prénom, et adresse complète du contact dans un délai maximum de deux semaines après la date de clôture du jeu. Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai.

## **8. Exclusion de responsabilité**

La Société Organisatrice ne peut voir sa responsabilité engagée dans le cas où elle serait amenée à annuler, écarter ou proroger le tirage au sort pour des raisons de nécessité justifiée.

## **9. Loi applicable et interprétation**

Le présent règlement relatif au jeu « **Tentez de gagner un vélo électrique d'une valeur de 1000€ !** » est régi par la loi française.

## **10. Dépôt et consultation de règlement**

Le présent règlement est déposé chez OUEST OFFICES, Huissiers de justice, office de MAYENNE – CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE, au bureau annexe situé 2 & 4, rue Mignot à CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE.

Il peut être obtenu à titre gratuit sur demande écrite formulée exclusivement sur carte postale expédiée au plus tard le 15 mars 2021 à minuit, à : E&P Hydraulics France, Jeu concours 2020, 2, Rue des Chênes, ZA des Pavés, 53410 LA GRAVELLE, FRANCE

Le remboursement du timbre de la demande d'envoi du règlement (au tarif lent en vigueur pour un envoi de 20g) se fera sur demande écrite à la même adresse, avant la date limite du 15 mars 2021 à minuit.

Le Règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées. L'avenant sera déposé chez OUEST OFFICES.

Le présent règlement est également consultable sur le site internet de la société [ep-hydraulics-france.com](http://ep-hydraulics-france.com)

Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation du présent règlement, et de ses éventuelles annexes seront tranchées souverainement par l'organisatrice.



**AL-KO** QUALITY FOR LIFE